Seconde
Décembre 2023

Après la classe de seconde

Sources : Eduscol, ONISEP

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

Centre d'information et d'orientation d'Etat
Versailles/Saint-Cyr

Sur rendez-vous du lundi au vendredi : 9h00-12h30 / 13h30-17h00. Samedi : 9h-12h
12 bis, rue Victor Hugo 78210 Saint-Cyr-L'Ecole
Tel : 01-30-58-58-98 Courriel : cio-versailles-saint-cyr@ac-versailles.fr

Après la classe de seconde…

- Les choix d’orientation après la seconde
- Le bac général
- Le bac technologique
- L’offre de formation
- Le calendrier et les procédures d’orientation
- Les ressources d’information

Après la classe de seconde…

- Les choix d’orientation après la seconde

Comment choisir sa voie ou ses enseignements de spécialité ?

- **Il faut mener une réflexion sur soi, apprendre à mieux se connaître:**

- quels sont ses **projets** (personnels et professionnels),
- le **degré d'investissement** que l'on veut fournir dans sa scolarité,
- ses **intérêts**, ses **valeurs**,
- mais aussi ses **compétences** (**aptitudes** et **résultats scolaires**)

afin d'avoir le meilleur dossier scolaire et accéder à la filière de son choix.

- **Il faut également recueillir des informations sur la voie qui nous intéresse :**

- **horaires et programmes** des enseignements,
- exigences en termes de **compétences scolaires**, **qualités personnelles**
- mais aussi **poursuites d'études…**

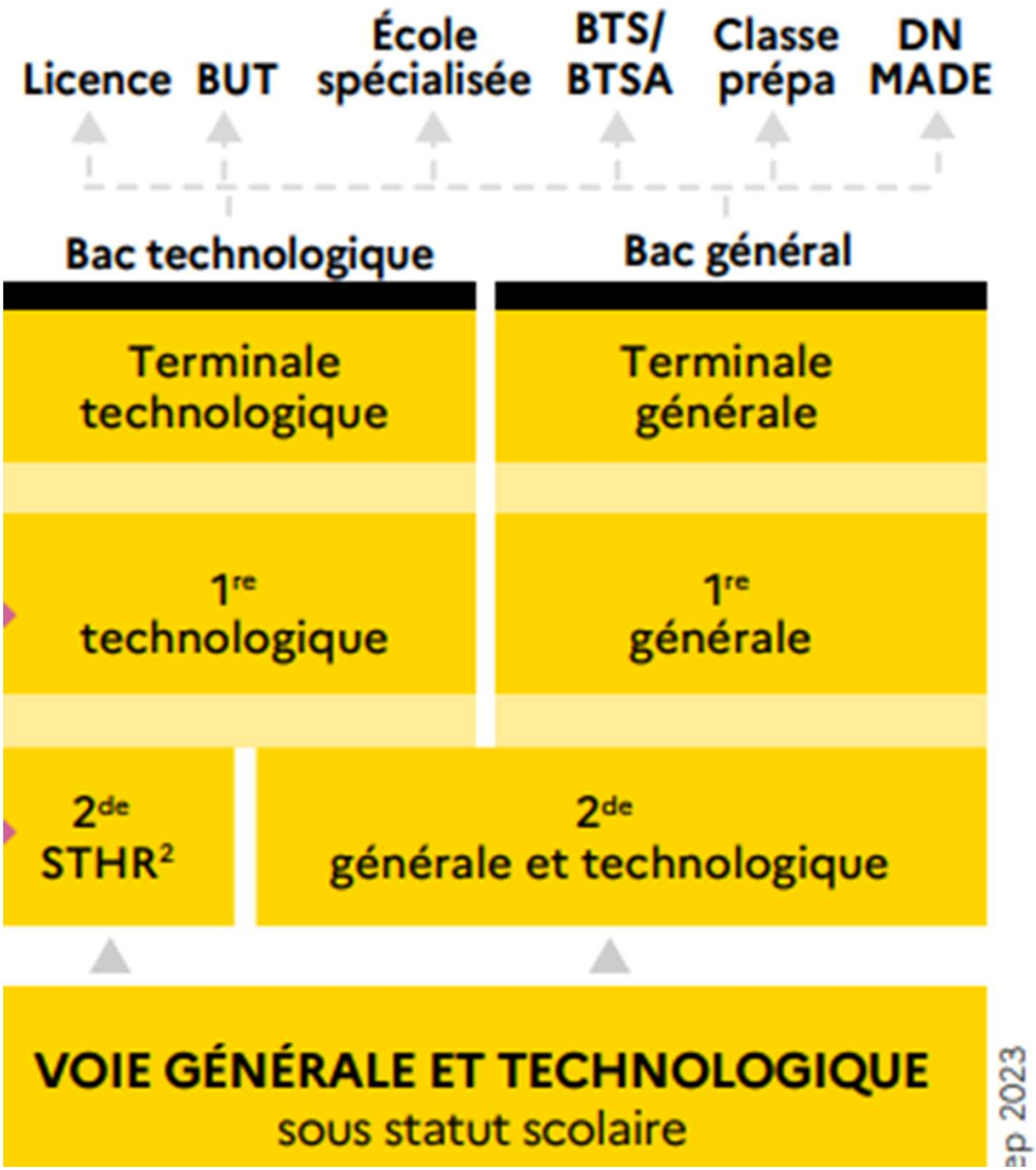

Bac général

Le bac général mène principalement à des filières d'études longues à bac+3, bac+5, voire plus.

Bac technologique

Huit séries sont au choix : **S2TMD, ST2S, STAV, STD2A, STHR, STI2D, STL et STMG**.

Le bac technologique conduit principalement à des études supérieures techniques à bac+2/+3 (BTS/BUT), voire plus longues.

Choisir un bac général ou un bac technologique ?

onisep

LE BAC GENERAL

- ENSEIGNEMENT THEORIQUE ET ABSTRAIT
- REFLECHIR / ANALYSER / SYNTHETISER
- ARGUMENTER / REDIGER
- TRAVAIL PERSONNEL IMPORTANT

LE BAC TECHNOLOGIQUE

- ENSEIGNEMENT APPLIQUE

  OBSERVATION > EXPERIMENTATION > APPLICATION
- TRAVAIL EN GROUPE ET EN AUTONOMIE SUR DES PROJETS
- TP (TRAVAUX PRATIQUES) EN LABORATOIRE, EN SALLE INFORMATIQUE OU DE TECHNOLOGIE…

Après le BAC ?

onisep

> BAC GÉNÉRAL
PRIORITAIREMENT VERS LES ÉTUDES LONGUES

- → **UNIVERSITÉ**
  (licence, master, doctorat)
- → **ÉCOLES BAC+5 ET PLUS**
  (Sciences Po, architecture, arts...)
- → **CLASSES PRÉPA + GRANDES ÉCOLES**
- → **GRANDES ÉCOLES**
  (écoles d'ingénieurs, de commerce, véto, ENS...)

> BAC TECHNOLOGIQUE
PRIORITAIREMENT VERS LES ÉTUDES COURTES

- → **STS** (BTS)
- → **IUT** (BUT)
- → **UNIVERSITÉ OU ÉCOLES**
  (DEUST, licence professionnelle)
- → **ÉCOLES SPÉCIALISÉES BAC+2 ou +3**
  (arts, commerce, paramédical, social...)

Après la classe de seconde…

Le bac général

- Enseignements et horaires
- Les coefficients, le contrôle continu et les épreuves terminales
- Les poursuites d’études

Les horaires en voie générale

Enseignement	Horaires 1re	Horaires Tale
Enseignements communs	16 h	15 h 30
Enseignements de spécialité	12 h	12 h
Total	**28 h**	**27 h 30**
Enseignements optionnels	(3 h)	(3 h à 6 h)
Accompagnement personnalisé – Selon les besoins de l'élève		
Accompagnement au choix de l'orientation – 54 h annuelles (à titre indicatif) selon les besoins des élèves et les modalités de l'accompagnement à l'orientation mises en place dans l'établissement		

Les horaires du tronc commun en voie générale

Enseignement	Horaires 1ère	Horaires Tale
Français	4 h	-
Philosophie	-	4 h
Histoire géographie	3 h	3 h
Langues vivantes A et B	4 h 30	4 h
Enseignement scientifique	2 h ou 3h30 *	2 h
Education physique et sportive	2 h	2 h
Enseignement moral et civique	0 h 30	0 h 30
Total	**16 h**	**15 h 30**
Accompagnement personnalisé		
Accompagnement au choix de l'orientation		

*- 2 h, sans mathématiques spécifiques intégrés, si spécialité mathématiques suivie en première

- 3 h 30, avec mathématiques spécifiques intégrés, si spécialité mathématiques non suivie en première

Les enseignements de spécialité en voie générale

L'élève choisit **3** enseignements de spécialité en **première**

4 h pour chacun, soit un total de 12 h

L'élève conserve **2** enseignements de spécialité en **terminale**

6 h pour chacun, soit un total de 12 h

Enseignements de spécialité
Arts
Biologie-Ecologie
Education physique, pratiques et cultures sportives
Histoire, géographie, géopolitique et sciences politiques
Humanités, littérature et philosophie
Langues, littératures et cultures étrangères
Littérature, langues et cultures de l'Antiquité
Mathématiques
Numérique et sciences informatiques
Physique chimie
Sciences de la vie et de la terre
Sciences de l'ingénieur
Sciences économiques et sociales

Les enseignements optionnels en première générale

1 enseignement optionnel au plus* à choisir parmi :	
Arts	3h
Education physique et sportive	3h
Langues et cultures de l'antiquité (LCA)*	3h
Langue des signes française (LSF)	3h
Langue vivante C	3h

***Exception :** Les enseignements optionnels de LCA latin et grec peuvent être choisis en supplément

Les enseignements optionnels en terminale générale

1 enseignement optionnel au plus* à choisir parmi :	
Arts	3h
Education physique et sportive	3h
Langues et cultures de l'antiquité (LCA)*	3h
Langue des signes française (LSF)	3h
Langue vivante C	3h

***Exception :** Les enseignements optionnels de LCA latin et grec peuvent être choisis en supplément

1 enseignement optionnel de terminale au plus* à choisir parmi :	
Droit et grands enjeux du monde contemporain (DGEMC)	3h
Mathématiques complémentaires (Mathématiques en terminale)	3h
Mathématiques expertes (pour les élèves qui ont choisi l'Enseignement de Spécialité Mathématiques en terminale)	3h

BACCALAURÉAT GÉNÉRAL ET TECHNOLOGIQUE

Répartition de la note finale

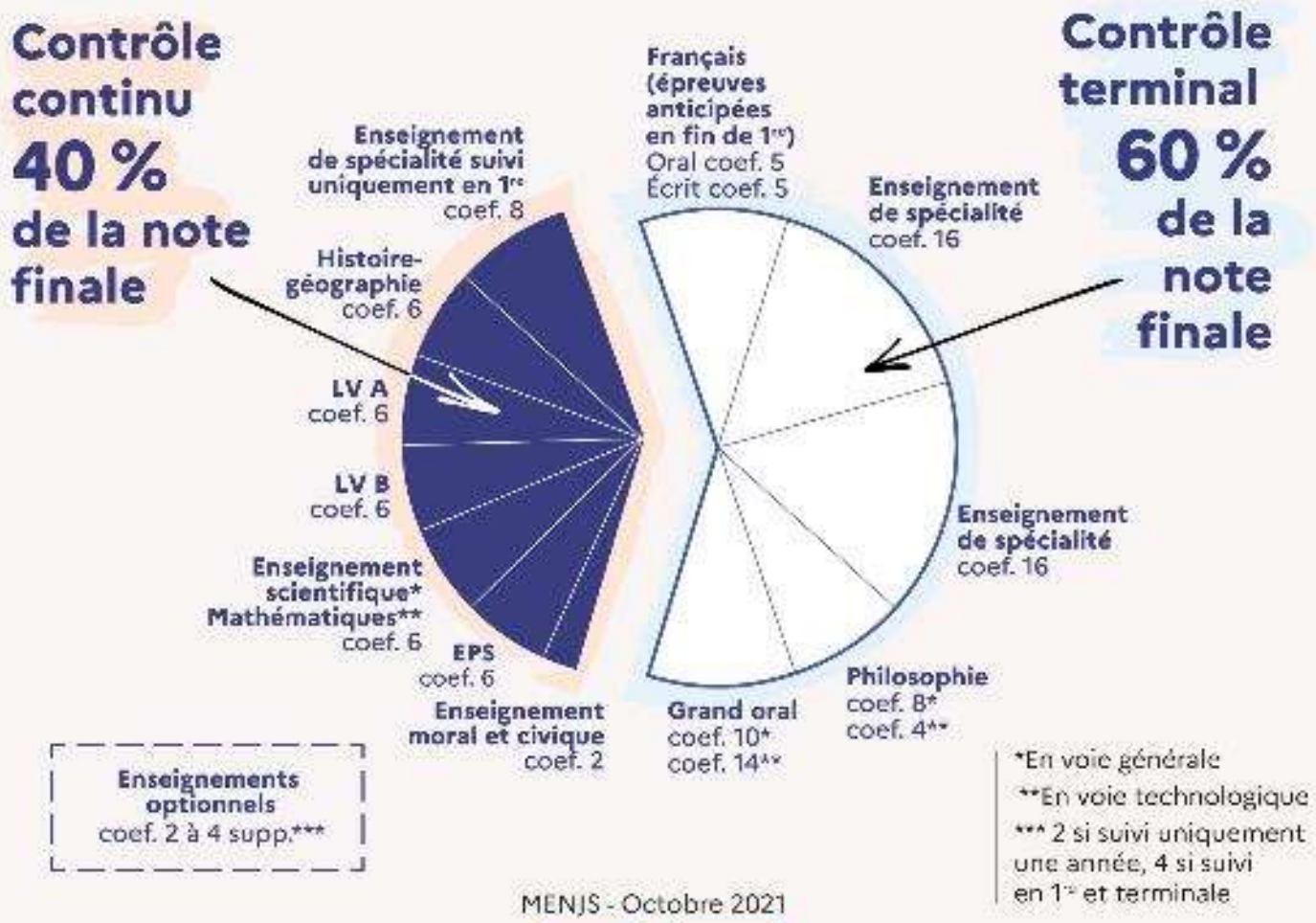

MENJS - Octobre 2021

Le baccalauréat

Pour tous :

voie générale
+
voie technologique

- Les épreuves terminales comptent pour 60 % de la note finale
  - **1 épreuve anticipée** de français en 1re (écrit et oral).
  - **4 épreuves en terminale** : 2 épreuves de spécialité, 1 épreuve de philosophie et 1 épreuve orale terminale (« grand oral »).
- Le contrôle continu représente 40 % de la note finale
  - **30 % correspondant à la moyenne de l'élève au cours du cycle terminal en** histoire-géographie, LVA-LVB, enseignement scientifique dans la voie générale ou mathématiques dans la voie technologique, et EPS. Chacun de ces cinq enseignements compte à poids égal, soit 6 %, sur le cycle terminal ;
  - **8 %** correspondant à la moyenne dans l'enseignement de spécialité suivi uniquement en classe de première ;
  - **2 %** correspondant à la moyenne dans l'enseignement moral et civique, sur le cycle terminal.

Les épreuves de rattrapage : Un élève ayant obtenu une note supérieure ou égale à 8 et inférieure à 10 au baccalauréat peut se présenter aux épreuves de rattrapage : deux épreuves orales, dans les disciplines des épreuves terminales écrites (français, philosophie, ou enseignements de spécialité).

Bac général, et après ?

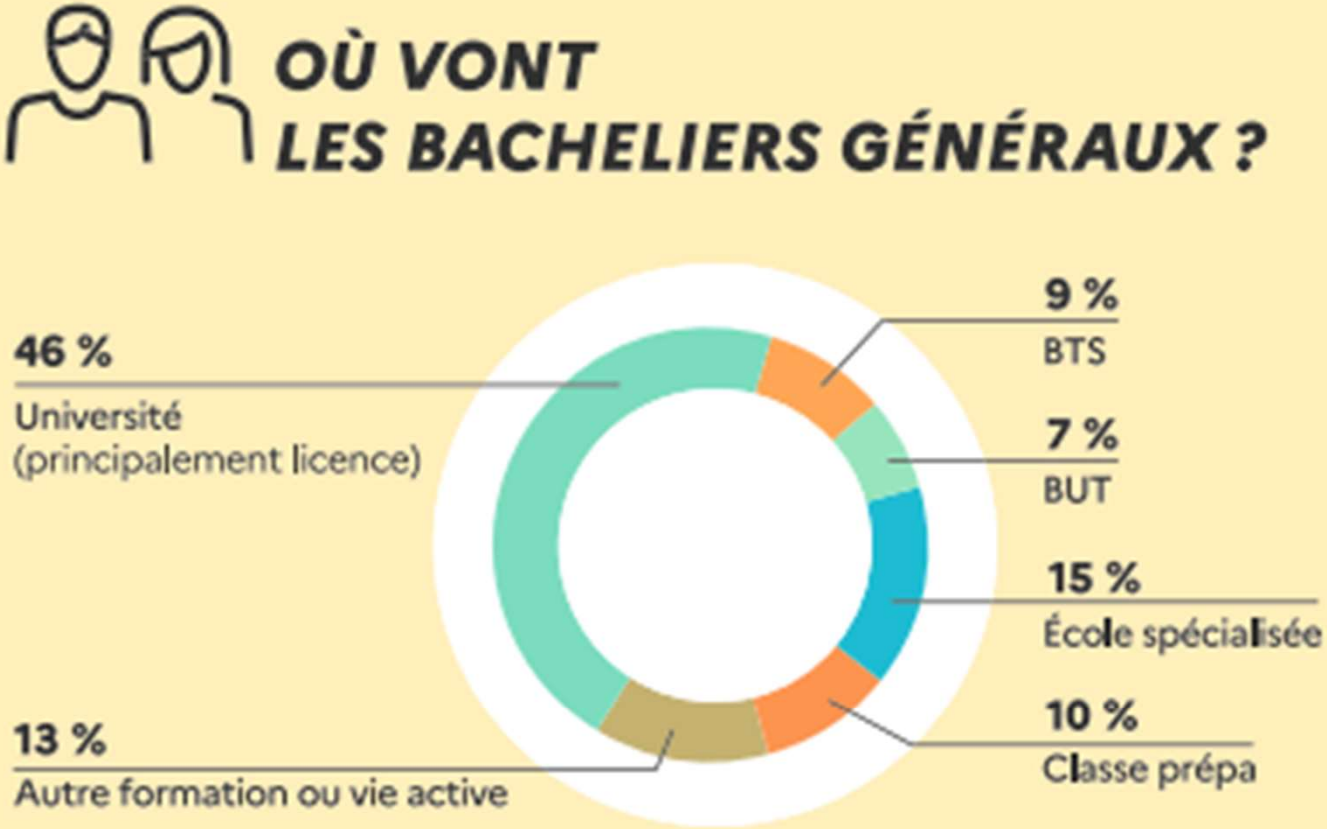

Taux d'inscription des nouveaux bacheliers dans l'enseignement supérieur en 2021

Source : RERS 2022.

Après la classe de seconde…

Le bac technologique

- Enseignements et horaires
- Les coefficients, le contrôle continu et les épreuves terminales

8 baccalauréats technologiques

- nouvelles matières technologiques :
Ex : systèmes d'information numériques, biotechnologies, mercatique…

- enseignements généraux et technologiques
- enseignement général : la moitié des matières
(pour se préparer aux études supérieures)
- enseignement technologique : l'autre moitié des matières
(important au niveau des coefficents du bac)

- poursuites d'études principalement en **BTS et BUT** (2 /3ans)
(niveau : technicien supérieur)

- **possibilité de faire des études longues** pour les meilleurs dossiers
(ex: CPGE, Master, écoles d'ingénieur..)

Les bacs technologiques

STI2D	Sciences et technologies de l'industrie et du développement durable
1 Enseignement spécifique	- architecture et construction - énergies et environnement - innovation technologique et éco-conception - systèmes d'information et numérique
Profil	S'intéresser aux systèmes techniques et à la conception de nouveaux produits

STMG	Sciences et technologies du management et de la gestion
1 Enseignement spécifique	- gestion et finance - mercatique (marketing) - ressources humaines et communication - systèmes d'information de gestion
Profil	Les élèves intéressés par le fonctionnement des organisations et leur gestion, les relations au travail.

ST2S	Sciences et technologies de la santé et du social
Profil	Les élèves intéressés par les relations humaines et le travail dans le domaine social ou paramédical.

STL	Sciences et technologies de laboratoire
1 Enseignement spécifique	- Biochimie, biologie, biotechnologie - Sciences physiques et chimiques de laboratoire
Profil	S'intéresser aux manipulations en laboratoire et l'étude des produits de la santé, de l'environnement, des bio-industries, de la chimie.

STAV	Sciences et technologies de l'agronomie et du vivant
Profil	Les élèves attirés par la biologie, l'agriculture et l'environnement.

STD2A	Sciences et technologies du design et des arts appliqués
Profil	S'intéresser aux applications de l'art : graphisme, mode, design…, et la conception : réalisation espaces/objets.

STHR	Sciences et technologies de l'hôtellerie et de la restauration
Profil	S'intéresser à la gestion hôtelière, aux technologies culinaires et des services.

S2TMD	Sciences et techniques du théâtre, de la musique et de la danse
1 option	- Théâtre - Musique - Danse
Profil	Pratique intensive du théâtre, de de la danse ou d'un instrument ; être inscrit au conservatoire.

Les horaires du tronc commun en voie technologique

Enseignement	Horaires 1ère	Horaires Tale
Français	3 h	-
Philosophie	-	2 h
Histoire géographie	1h30	1h30
Langues vivantes A et B (yc ETVL)	4 h*	4 h*
Education physique et sportive	2 h	2 h
Mathématiques	3h	3 h
Enseignement moral et civique	18h sur l'année	18h sur l'année
Accompagnement au choix de l'orientation		

* 4h de langues vivantes y compris 1h d'ETVL
(Enseignement technologique en Langue Vivante)

Les enseignements de spécialité en voie technologique

- **3** enseignements de spécialité en **première**
  (au total, entre 12h et 18h)

- **2** enseignements de spécialité en **terminale**
  (au total, entre 11h et 18h)

- Les enseignements de spécialité sont déterminés par la série

Les enseignements optionnels

1 enseignement optionnel au plus* à choisir parmi :	
Arts	3h
Education physique et sportive	3h
Langues et cultures de l'antiquité (LCA)*	3h
Langue des signes française (LSF)	3h
Langue vivante C	3h

***Exception :** Les enseignements optionnels de LCA latin et grec peuvent être choisis en supplément

BACCALAURÉAT GÉNÉRAL ET TECHNOLOGIQUE

Répartition de la note finale

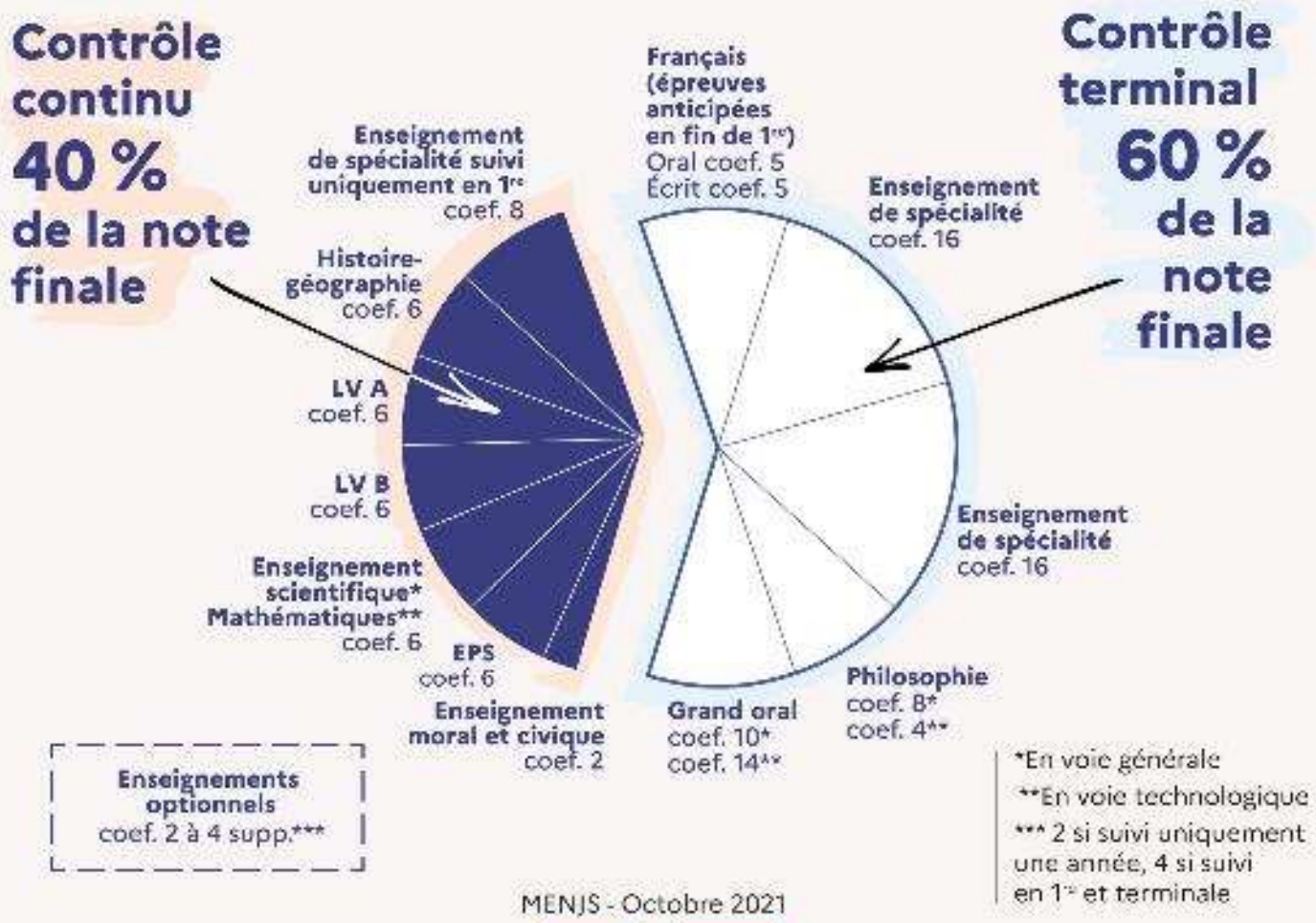

MENJS - Octobre 2021

Le baccalauréat

Pour tous :

voie générale
+
voie technologique

- Les épreuves terminales comptent pour 60 % de la note finale
  - **1 épreuve anticipée** de français en 1re (écrit et oral).
  - **4 épreuves en terminale** : 2 épreuves de spécialité, 1 épreuve de philosophie et 1 épreuve orale terminale (« grand oral »).
- Le contrôle continu représente 40 % de la note finale
  - **30 % correspondant à la moyenne de l'élève au cours du cycle terminal en** histoire-géographie, LVA-LVB, enseignement scientifique dans la voie générale ou mathématiques dans la voie technologique, et EPS. Chacun de ces cinq enseignements compte à poids égal, soit 6 %, sur le cycle terminal ;
  - **8 %** correspondant à la moyenne dans l'enseignement de spécialité suivi uniquement en classe de première ;
  - **2 %** correspondant à la moyenne dans l'enseignement moral et civique, sur le cycle terminal.

Les épreuves de rattrapage : Un élève ayant obtenu une note supérieure ou égale à 8 et inférieure à 10 au baccalauréat peut se présenter aux épreuves de rattrapage : deux épreuves orales, dans les disciplines des épreuves terminales écrites (français, philosophie, ou enseignements de spécialité).

Bac technologique, et après ?

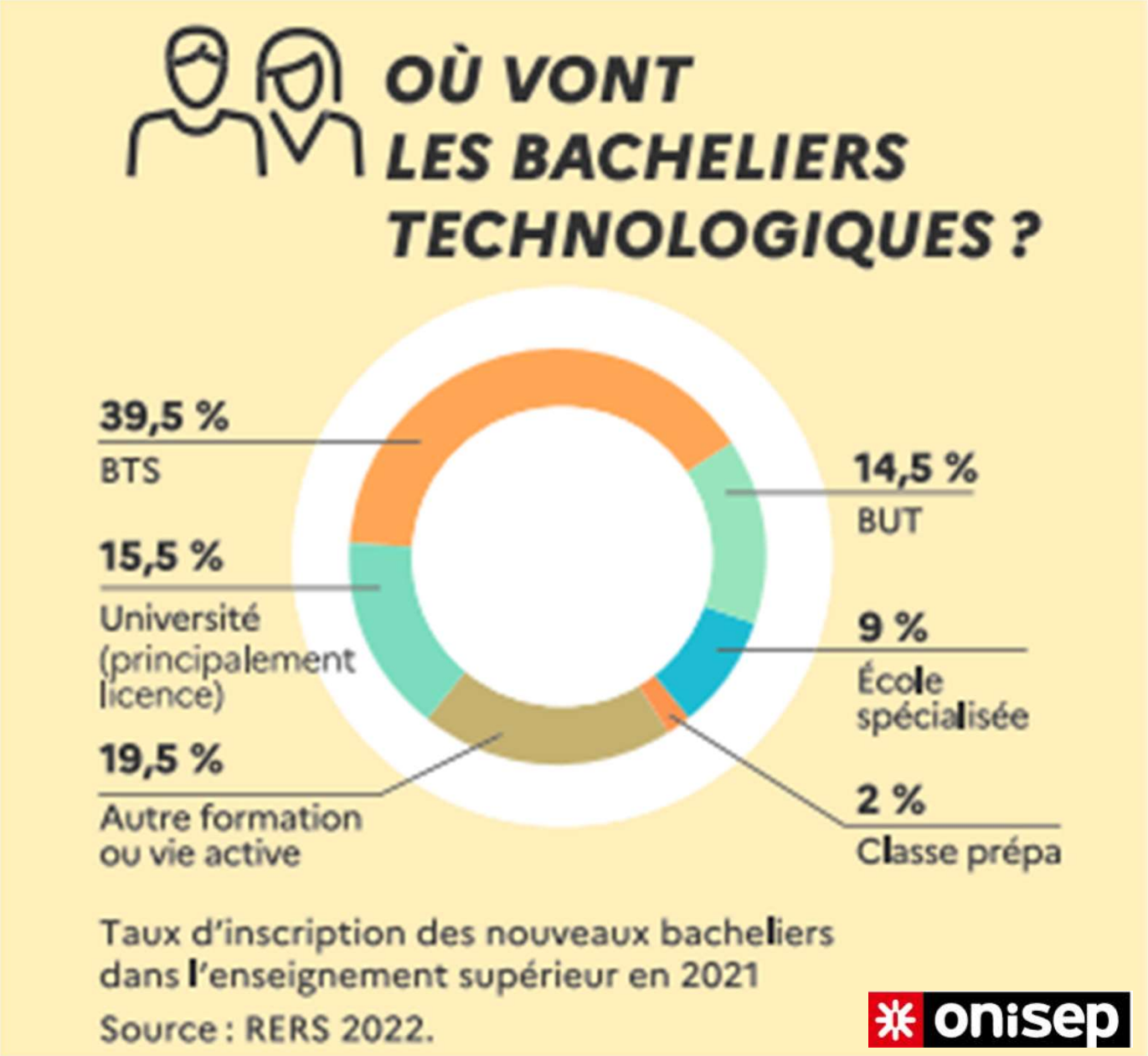

Après la classe de seconde…

- L’offre de formation

L’offre de formation du lycée Hoche

Les Enseignements de Spécialité (pour le bac général) :

- Histoire-géographie, géopolitique et sciences politiques
- Humanités, littérature et philosophie
- Langues, littérature et culture étrangère (anglais)
- Mathématiques
- Numérique et sciences informatiques
- Physique-chimie
- Sciences de la vie et de la terre
- Sciences de l’ingénieur ***(suppression des SI en terminale à la rentrée 2025)***
- Sciences économiques et sociales

Partenariat :

- Arts : arts plastiques (avec la Bruyère)

Situation connue en décembre 2023

L’offre de formation du lycée Hoche

Les Enseignements optionnels généraux :

(de la seconde à la terminale)

- LCA Latin (confirmé) (3h)
- LCA Grec (confirmé) (3h)
- Arts (arts plastiques) (2h)
- Arts (musique) (2h)

Les Enseignements optionnels de terminale :

- Mathématiques complémentaires (3h)
- Mathématiques expertes (3h)
- Droit et grands enjeux du monde contemporain (3h)

Situation connue en décembre 2023

Offre de formation en bac général – *Rentrée 2024*

Sous réserve de modifications

Lycée	Enseignements de spécialité 1ère et Tale	Enseignements optionnels de Tale
HOCHE	- Histoire-géographie, géopolitique et sciences politiques - Humanités, littérature et philosophie - Langues, littérature et culture étrangères (anglais) - Mathématiques - Numérique et sciences informatiques - Physique-Chimie - Sciences de la vie et de la terre - Sciences de l'ingénieur *(uniquement en 1ère)* - Sciences économiques et sociales	- Mathématiques complémentaires - Mathématiques expertes - Droit et grands enjeux du monde contemporain
Jules FERRY	- Histoire-géographie, géopolitique et sciences politiques - Humanités, littérature et philosophie - Langues, littérature et culture étrangères (anglais et anglais monde contemporain) - Mathématiques - Numérique et sciences informatiques - Physique-Chimie - Sciences de la vie et de la terre - Sciences de l'ingénieur - Sciences économiques et sociales	- Mathématiques complémentaires - Mathématiques expertes - Droit et grands enjeux du monde contemporain

Lycée	Enseignements de spécialité 1ère et Tale	Enseignements optionnels de Tale
La Bruyère	- Arts : arts plastique - Arts : musique - Histoire-géographie, géopolitique et sciences politiques - Humanités, littérature et philosophie - Langues, littérature et cultures étrangères (anglais, anglais monde contemporain, espagnol, allemand, italien) - Langues, littérature et cultures de l'antiquité - Mathématiques - Numérique et sciences informatiques - Physique-Chimie - Sciences de la vie et de la terre - Sciences économiques et sociales	- Mathématiques complémentaires - Mathématiques expertes - Droit et grands enjeux du monde contemporain
Marie CURIE	- Arts : histoire des arts - Histoire-géographie, géopolitique et sciences politiques - Humanités, littérature et philosophie - Langues, littérature et culture étrangères (anglais monde contemporain ou espagnol) - Mathématiques - Numérique et sciences informatiques - Physique-Chimie - Sciences de la vie et de la terre - Sciences économiques et sociales	- Mathématiques complémentaires - Mathématiques expertes - Droit et grands enjeux du monde contemporain

Les bacs technologiques préparés à Versailles :

STI2D : Lycée Jules Ferry
(énergies et environnement, innovation technologique et éco-conception, systèmes d'information et numérique)

STMG : Lycée Marie Curie
(gestion et finance, mercatique, ressources humaines et communication)

ST2S : Lycée Marie Curie

STL : Lycée Marie Curie (biotechnologies)

S2TMD : Lycée La Bruyère (musique ou danse)

Les autres bacs technologiques préparés **dans les environs :**

STAV : Lycée agricole de St Germain en Laye
STD2A : Lycée Jean-Pierre Vernant à Sèvres
STHR: Lycée hôtelier de Guyancourt

Sous réserve de modifications pour la rentrée 2024

Après la classe de seconde…

- Le calendrier et les procédures d’orientation

Au 2e trimestre en seconde

- Avant les vacances de Noël, chaque lycée informe les élèves et les familles des enseignements de spécialité qui seront disponibles au sein de l'établissement.
- À la fin du deuxième trimestre, chaque élève formule des **souhaits d'orientation** grâce à la « fiche dialogue » renseignée par les parents, qui est le support des échanges entre la famille et l'établissement.

Les choix pour les voies générale et technologique

- Pour la **voie générale**, au 2e trimestre, chaque élève indique **4 enseignements de spécialité*** qui l'intéressent pour la classe de 1re.
- Le conseil de classe émet des recommandations sur ces souhaits, en fonction du potentiel de l'élève et des organisations de l'établissement.
- Ces souhaits font l'objet d'échanges entre la famille, l'élève et l'équipe éducative pour aboutir, après avis du conseil de classe du troisième trimestre, au **choix de 3 spécialités** pour la classe de 1re.
- Pour la **voie technologique**, l'élève et sa famille indiquent leurs souhaits de série qui fera l'objet d'une décision d'orientation au troisième trimestre après discussion avec l'équipe éducative.

** voire 5 si l'une des spécialités envisagées n'est pas proposée dans l'établissement.*

COMMENT DEMANDER SA VOIE D'ORIENTATION APRÈS LA 2de GÉNÉRALE ET TECHNOLOGIQUE ?

MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE
ET DE LA JEUNESSE

Liberté
Égalité
Fraternité

INTENTIONS D'ORIENTATION

Du : **Au :**

Conseil de classe du 2e trimestre/1er semestre :

1 Avant le conseil de classe

Connectez-vous au portail Scolarité Services : teleservices.education.gouv.fr
Choisissez le service « orientation » pour **indiquer votre intention d'orientation parmi les possibilités suivantes :**

— 1re générale (sélection de quatre enseignements de spécialité et éventuellement un cinquième s'il n'est pas proposé dans l'établissement fréquenté) ;
— 1re technologique (sélection de la série technologique) ;
— 1re préparant au brevet de technicien métiers de la musique.

Vous pouvez saisir jusqu'à 10 intentions d'orientation et une demande d'accès à la voie professionnelle par ordre de préférence.

Les passerelles vers la voie professionnelle sont possibles. Pour préparer ce parcours, demandez conseil au professeur principal.

2 Après le conseil de classe

Connectez-vous pour **consulter l'avis provisoire du conseil de classe et en accuser réception.**

DE QUOI AVEZ-VOUS BESOIN POUR VOTRE DÉMARCHE EN LIGNE ?

De votre identifiant et mot de passe de votre compte EduConnect ou utilisez France Connect.

MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE
ET DE LA JEUNESSE

Liberté
Égalité
Fraternité

CHOIX DÉFINITIFS D'ORIENTATION

Du : **Au :**

Conseil de classe du 3e trimestre/2nd semestre :

3 **Avant le conseil de classe**

Connectez-vous à Scolarité Services pour **saisir votre choix d'orientation.**
Vous pouvez saisir jusqu'à 10 choix et un accès à la voie professionnelle en les classant par ordre de préférence.

4 **Après le conseil de classe**

Connectez-vous pour **consulter la proposition du conseil de classe et donner votre réponse :**

D'accord : la proposition du conseil de classe devient la décision d'orientation.

Pas d'accord : le dialogue continue, prenez vite contact avec le chef d'établissement.

Si vous demandez un accès à la voie professionnelle, contactez le chef d'établissement pour effectuer les démarches nécessaires.

Les procédures d'orientation au 2ème trimestre

Famille : vœux provisoires d'orientation

Conseil de classe : avis provisoire d'orientation

Favorable :

- maintenir les résultats au 3ème trimestre

Défavorable ou réservé :

- améliorer les résultats
- rencontrer le professeur principal et le Psy EN
- songer à une autre orientation (changement de voie ou d'enseignements de spécialité)

Les procédures d'orientation au 3ème trimestre

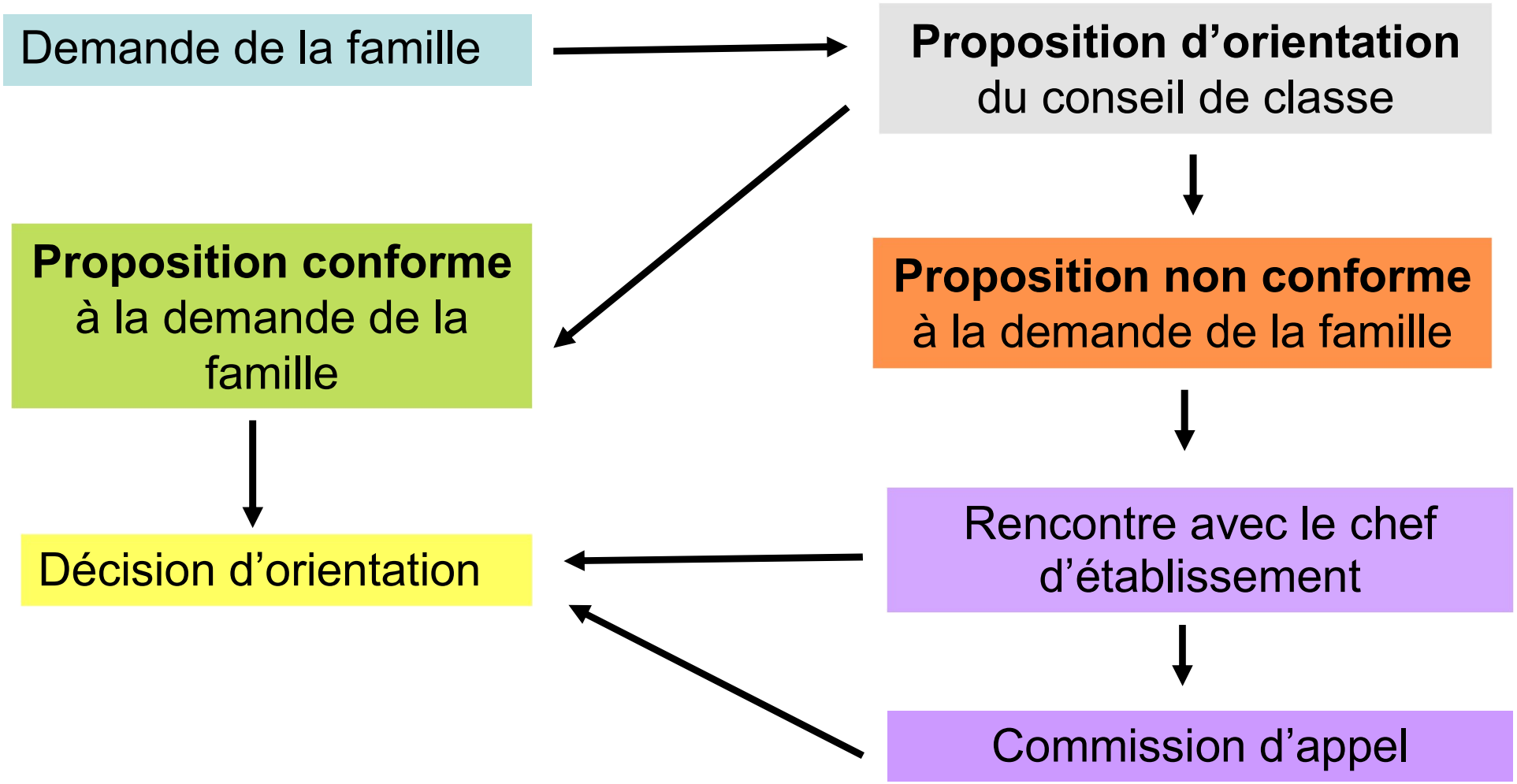

Après la classe de seconde…

- Les ressources pour s’informer

La Psy EN du lycée

Psychologue de l'Éducation Nationale

Spécialité Éducation, Développement et conseil en Orientation

- **Mme MARIN** assure des permanences au lycée **le lundi** et **le jeudi**.

Vous pouvez prendre rendez-vous à la vie scolaire (C124).

Nouveauté :
Bureau Psy EN en salle C13
(près de l'intendance)

- **Mme MARIN** assure des permanences au CIO **le mardi après-midi.**

Contacter le CIO pour prendre rendez-vous.

centre d'information et d'orientation Versailles
académie Versailles

CIO de Versailles Saint-Cyr
Sur rendez-vous du lundi au vendredi : 9h00-12h30 / 13h30-17h00.
Adresse : 12 bis, rue Victor Hugo 78210 Saint-Cyr-L'Ecole
Tel : 01-30-58-58-98 Courriel : cio-versailles-saint-cyr@ac-versailles.fr

L’espace orientation du CDI

ESPACE ORIENTATION

Les élèves ont la possibilité de venir dans cette salle pour consulter les ressources sur l'Orientation en **AUTO-DOCUMENTATION**.

Possibilité d'emprunter certains ouvrages pendant 8 jours

Le kiosque ONISEP (casiers jaunes) :

Il présente, de façon thématique, différents documents sur les études et les métiers.

- Collection PARCOURS (ex : les métiers du médical, de la biologie, de l’énergie, du droit, de l'informatique, de l’architecture, de l’enseignement, de la banque, du journalisme…)

- Les DOSSIERS (ex : après le bac, les classes prépa, sciences po, étudier à l’étranger, les écoles de commerce, d'ingénieurs...)

Les abonnements du lycée

Codes inscrits sur le document papier diffusé en séance

Le Kiosque en ligne de l'Onisep

https://lekiosqueenligne.onisep.fr

Les abonnements du lycée

Les Fiches IJ Box du CIDJ

Accès : Mon lycée.net / Mes applis / Médiacentre / Fiches IJ Box

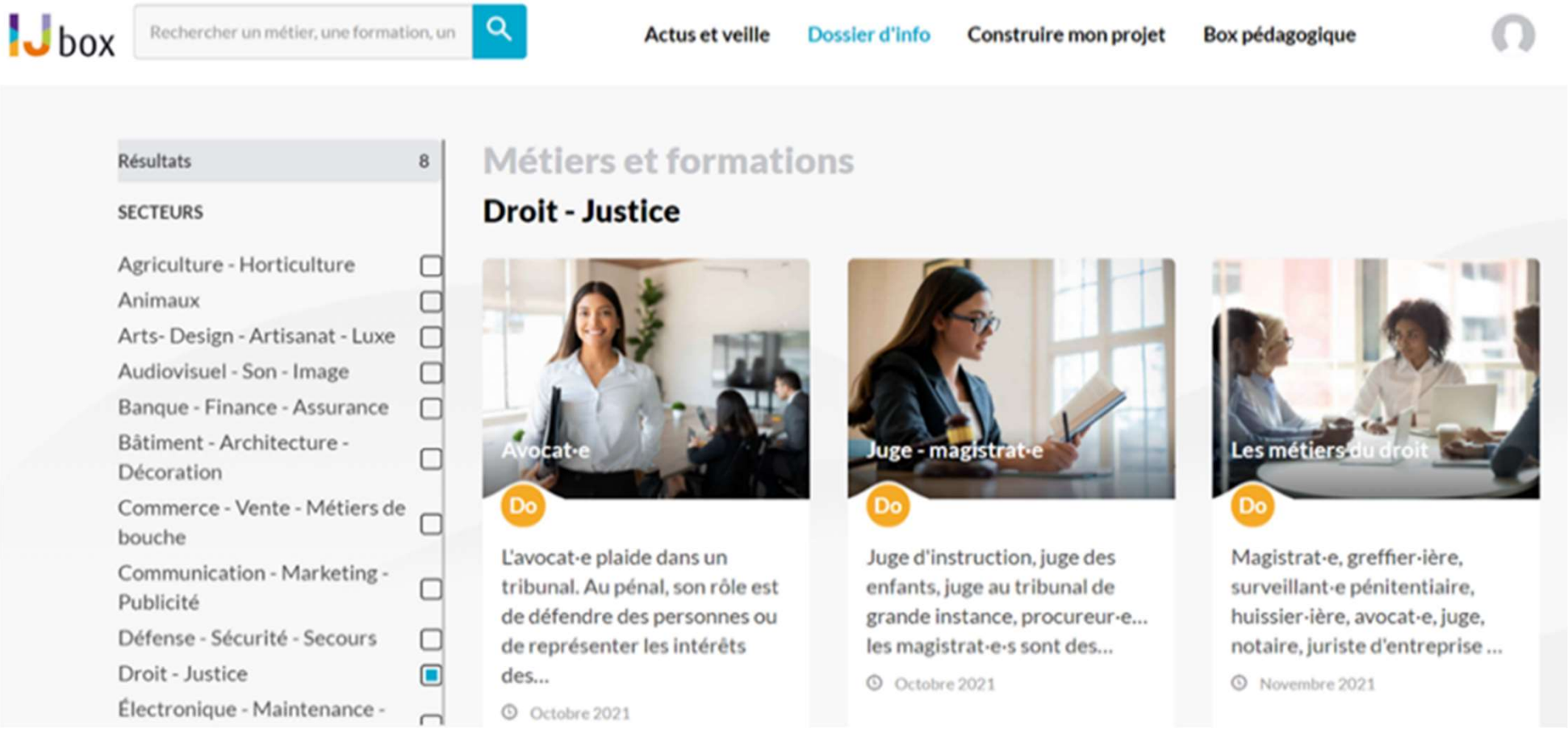

Les abonnements du lycée

GPO3 Lycée – Guide Pour l'Orientation

Mon lycée.net / Mes applis / Médiacentre / GPO3 Lycée

Accueil | Moi | Le Lycée | Et après

Moi

Des **questionnaires** qui vous interrogent sur vos **intérêts**, le **type d'études** qui pourraient vous convenir, vos **compétences** et vos **valeurs**.

- Mes intérêts professionnels
- Les métiers que je préfère
- Mes Valeurs
- Mes compétences générales

Le Lycée

Des informations complètes sur **les filières en lycée général et technologique**.

- Le nouveau bac
- Après la seconde, la voie générale
- Après la seconde, la voie technologique

Après le bac

Pour acquérir les grands repères de l'enseignement supérieur et obtenir des informations essentielles sur **les formations** et sur **les métiers**.

- Le supérieur par type d'études
- Le supérieur par secteur d'activités
- Le minidico des métiers
- Quiz : BTS ou BUT ?

UTILISER GPO LYCEE AVEC LES ELEVES DE 2nde :

Les modules conseillés sont :

Dans la rubrique “Le lycée” :

- Après la seconde, la voie technologique : des informations sur les programmes qui mènent aux différents bacs technologiques.
- Après la seconde, la voie générale : les enseignements communs et les enseignements de spécialité à choisir pour préparer un bac général.

Dans la rubrique “Et après le bac” :

- Le minidico des métiers : les métiers y sont classés selon différents critères (secteur d’activités, intérêts, niveau d’études...).
Chaque fiche métier est en lien avec le site ONISEP.
- Le supérieur par type d’études : découvertes des 4 filières :
universités, classes préparatoires, études courtes et école spécialisées.

Pour aller plus loin dans la rubrique “Moi” :

Questionnaires d’intérêts, de valeurs et de compétences pour développer une réflexion sur soi.

Les sites internet

www.ac-versailles.fr/cio-versailles-saint-cyr Site du CIO de Versailles-Saint-Cyr

www.onisep.fr Informations sur les études et les métiers, téléchargement de guides d'orientation en IdF, vidéos Onisep TV, quizz …

Nouveau lycee-avenirs.onisep.fr/ Plateforme d'accompagnement à l'orientation

www.horizons21.fr Site pour tester la cohérence des enseignements de spécialité avec les secteurs d'études

www.education.gouv.fr/reussir-au-lycee Informations et conseils pour choisir son orientation, réussir sa scolarité, préparer le bac et son orientation post-bac

www.parcoursup.fr Plateforme d'inscription en 1ère année de l'enseignement supérieur. Consultation des Fiches descriptives des formations

www.ac-versailles.fr Informations sur l'orientation dans l'académie de Versailles

https://eduscol.education.fr Rubrique « Scolarité de l'élève / Diplômes »

Le CIO de Versailles-Saint-Cyr

www.ac-versailles.fr/cio-versailles-saint-cyr

À consulter :
Padlet « Après la classe de seconde »

Vous avez besoin d'aide pour réfléchir à votre avenir scolaire ou professionnel et vous recherchez des conseils pour vous décider.
Les psychologues de l'Éducation nationale éducation, développement et conseil en orientation scolaire et professionnelle (PsyEN-EDCO) sont à votre disposition.

Le CIO de Versailles accueille **sur rendez-vous au 01 30 58 58 98**.

CIO d'État de Versailles-Saint-Cyr
12 bis rue Victor Hugo 78210 Saint-Cyr-l'École
Tél. : 01 30 58 58 98. Courriel : cio-versailles-saint-cyr@ac-versailles.fr

Le site de l'ONISEP

www.onisep.fr

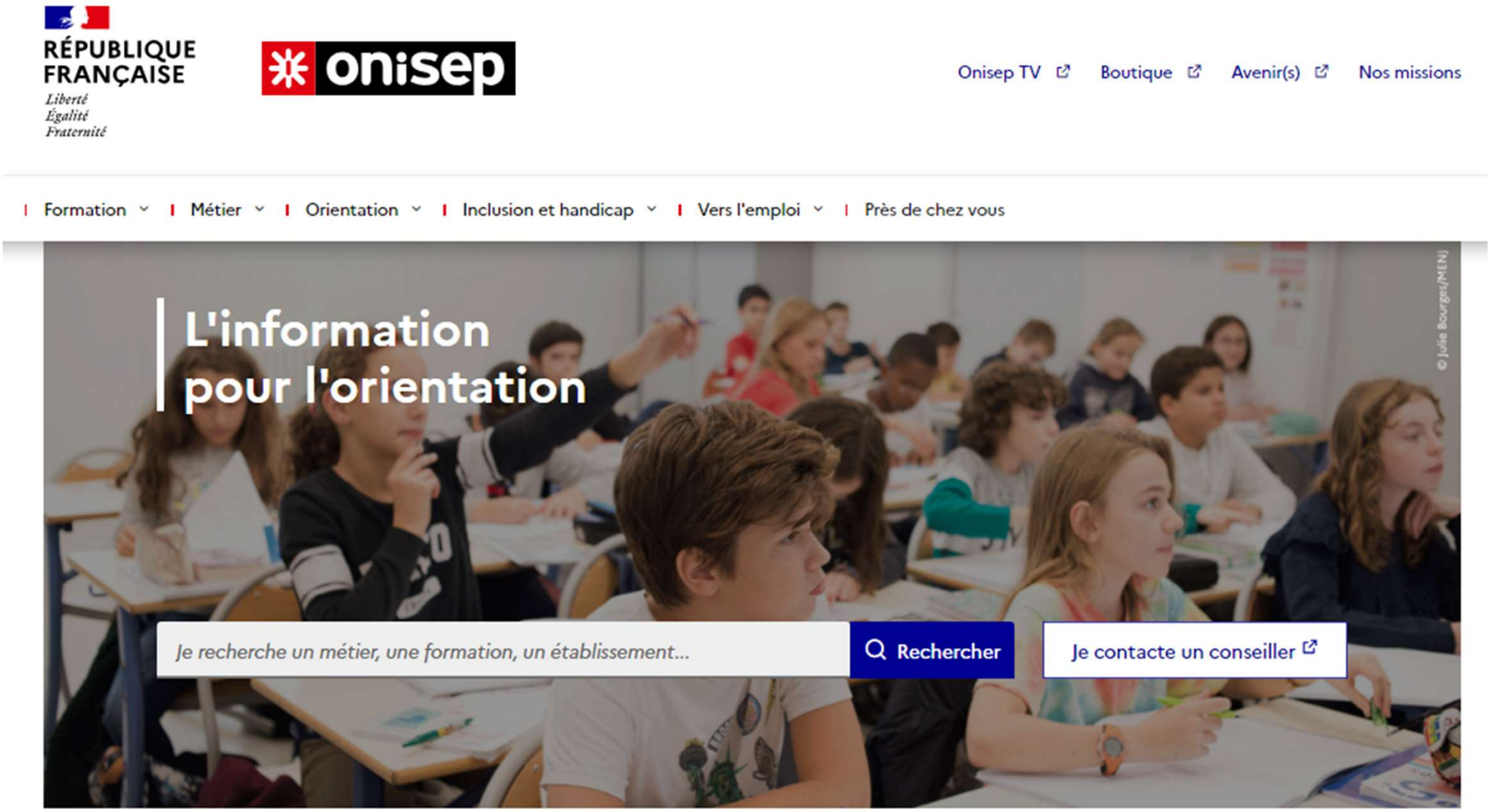

lycee-avenirs.onisep.fr/

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

MODULE LYCÉE AVENIRS onisep

Sélectionnez votre thématique

Vous pouvez sélectionner une autre thématique à tout moment

- Parcoursup : généralités
- Aides et financements
- Année de césure
- Apprentissage
- Écoles par domaines
- Études d'art
- Études de droit
- Études de psycho
- Études de santé
- Études de sport
- Étudier à l'étranger
- Filières d'études
- Licences de sciences
- Stages et journées portes ouvertes

onisep
HORIZONS21e
Au lycée, construisez vos choix de spécialités

www.horizons21.fr

Simulez vos combinaisons de spécialités et découvrez les perspectives de formations et de métiers qui s'offrent à vous.

Vous êtes actuellement en classe de...

- Seconde générale et technologique
- Première générale
- Première technologique

Les vidéos de présentation des enseignements de spé

https://lyc-hoche-versailles.ac-versailles.fr/

Présentation des enseignements de spécialité du cycle terminal

Les élèves du cycle terminal peuvent choisir parmi les neufs enseignements de spécialité suivants que vous pouvez découvrir au travers de capsules vidéo, ci-dessous.

H.G.G.S.P.
Histoire-géographie, géopolitique et sciences politiques

S.E.S.
Sciences économiques et sociales

H.L.P.
Humanités, littérature et philosophie

L.L.C.E.R.
langues, littératures et civilisations étrangères et régionales - Anglais

Le site du ministère « Réussir au Lycée »

https://www.education.gouv.fr/les-programmes-du-lycee-general-et-technologique-9812

BIEN PRÉPARER SON BAC ET SON ENTRÉE DANS LE SUPÉRIEUR EN EXPLORANT LE CONTENU DES PROGRAMMES:

- Des enseignements de spécialité du bac général
- Des séries du bac technologique

onisep

www.parcoursup.fr

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

parcoursup
Entrez dans l'enseignement supérieur

C'est quoi | FAQ | Contact | Créer mon compte | Me connecter

Rechercher une formation

Rechercher une formation

De nouvelles formations en apprentissage sont intégrées progressivement.

Rechercher une **formation**, un **domaine d'étude**, un lieu **géographique**...

Ex: BTS droit Lyon — Rechercher

Taux d'accès par type de bac: Tous

Plus de 10 000 formations dans cette zone géographique.

Trier par: Pertinence

Public

Université de Caen Normandie (14)

Licence - Langues étrangères appliquées - Parcours Anglais/Italien

PLACES DISPONIBLES : 75 | TAUX D'ACCÈS : 100 %

Voir la formation

Formations similaires +

Voir toutes les autres forma

https://eduscol.education.fr

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE ET DE LA JEUNESSE
Liberté Égalité Fraternité

éduscol

J'enseigne | Je me forme | **Scolarité de l'élève** | Écoles et établissements | Disciplines et thématiques

Accueil > Scolarité de l'élève > Organisation des enseignements > Lycée général > Cycle terminal de la voie générale

lycée général et technologique

Sommaire

Des enseignements communs à tous les élèves pour renforcer la culture commune

Cycle terminal de la voie générale

Après la classe de seconde…

- *Annexes*

PRESENTATION DES ENSEIGNEMENTS DE SPECIALITE

Mathématiques

*L'enseignement de spécialité de **mathématiques** permet aux élèves de renforcer et d'approfondir l'étude des thèmes suivants : « Algèbre », « Analyse », « Géométrie », « Probabilités et statistique » et « Algorithmique et programmation ». Cet enseignement s'ouvre à l'histoire des mathématiques pour expliquer l'émergence et l'évolution des notions et permet aux élèves d'accéder à l'abstraction et de consolider la maîtrise du calcul algébrique. L'utilisation de logiciels, d'outils de représentation, de simulation et de programmation favorise l'expérimentation et la mise en situation. Les interactions avec d'autres enseignements de spécialité tels que physique-chimie, sciences de la vie et de la Terre, sciences de l'ingénieur, sciences économiques et sociales sont valorisées.*

Physique-chimie

*L'enseignement de spécialité de **physique-chimie** propose aux élèves de découvrir des notions en liens avec les thèmes "Organisation et transformations de la matière", "Mouvement et interactions", "L'énergie : conversions et transferts" et "Ondes et signaux". Les domaines d'application choisis (« Le son et sa perception », « Vision et images », « Synthèse de molécules naturelles », etc.) donnent à l'élève une image concrète, vivante et moderne de la physique et de la chimie. Cet enseignement accorde une place importante à l'expérimentation et redonne toute leur place à la modélisation et à la formulation mathématique des lois physiques.*

Science de l'ingénieur

*L'enseignement de spécialité **Sciences de l'ingénieur** propose aux élèves de découvrir les notions scientifiques et technologiques de la mécanique, de l'électricité, de l'informatique et du numérique. Cet enseignement développe chez l'élève ses capacités d'observation, d'élaboration d'hypothèses, de modélisation, d'analyse critique afin de comprendre et décrire les phénomènes physiques utiles à l'ingénieur. L'enseignement de sciences de l'ingénieur intègre ainsi des contenus aux sciences physiques. Le programme introduit la notion de design qui sollicite la créativité des élèves, notamment au moment de l'élaboration d'un projet. Ce dernier permet aux élèves, sous la forme d'un défi, d'imaginer et de matérialiser une solution à un type de problématique rencontré par un ingénieur.*

Sciences de la vie et de la Terre

*L'enseignement de spécialité **Sciences de la vie et de la Terre** propose aux élèves d'approfondir des notions en liens avec les thèmes suivant : « La Terre, la vie et l'organisation du vivant », « Les enjeux planétaires contemporains » et « Le corps humain et la santé ». Le programme développe chez l'élève des compétences fondamentales telles que l'observation, l'expérimentation, la modélisation, l'analyse, l'argumentation, etc., indispensables à la poursuite d'étude dans l'enseignement supérieur. Cette spécialité propose également à l'élève une meilleure compréhension du fonctionnement de son organisme, une approche réfléchie des enjeux de santé publique et une réflexion éthique et civique sur la société et l'environnement. La spécialité Sciences de la vie et de la terre s'appuie sur des connaissances de physique-chimie, mathématiques et informatique acquises lors des précédentes années et les remobilise dans des contextes où l'élève en découvre d'autres applications.*

Numérique et science informatique

*L'enseignement de spécialité **Numérique et sciences informatiques** propose aux élèves de découvrir des notions en lien, entre autres, avec l'histoire de l'informatique, la représentation et le traitement de données, les interactions homme-machine, les algorithmes, le langage et la programmation. L'élève s'y approprie des notions de programmation en les appliquant à de nombreux projets. La mise en oeuvre du programme multiplie les occasions de mise en activité des élèves, sous diverses formes qui permettent de développer des compétences transversales (autonomie, initiative, créativité, capacité à travailler en groupe, argumentation, etc.).*

Sciences économiques et sociales

*L'enseignement de spécialité **Sciences économiques et sociales** renforce et approfondit la maîtrise par les élèves des concepts, méthodes et problématiques essentiels de la science économique, de la sociologie et de la science politique. Il éclaire les grands enjeux économiques, sociaux et politiques des sociétés contemporaines. En renforçant les approches microéconomiques nécessaires pour comprendre les fondamentaux de l'économie et en proposant une approche pluridisciplinaire qui s'appuie notamment sur les sciences sociales, cet enseignement contribue à l'amélioration de la culture économique et sociologique des lycéens.*

Littérature, langues et cultures de l'Antiquité

La spécialité ***Littérature, langues et cultures de l'Antiquité*** *propose d'étudier de manière approfondie la langue, la littérature, l'histoire et les civilisations grecque et romaine en les mettant constamment en regard avec notre monde contemporain. Cette spécialité se fonde sur la lecture et la découverte de nombreux textes, en langue ancienne et en traduction, qui servent de supports à l'apprentissage du latin ou du grec. Le thème central « Vivre dans la cité », est décliné à travers l'étude des rapports entre hommes et femmes, des formes de la justice et de la place des dieux. En revisitant ainsi les modes de vie et de pensée des Anciens à la lumière de la modernité, l'élève en perçoit autant la singularité que la proximité. Il enrichit sa réflexion sur les sociétés antiques et contemporaines et acquiert une culture riche et diverse.*

Humanités, littérature et philosophie

La spécialité ***Humanités, littérature et philosophie*** *propose l'étude de la littérature et de la philosophie de toutes les époques par la lecture et la découverte de nombreux textes afin d'affiner la pensée et de développer la culture de l'élève. Elle s'appuie sur plusieurs grandes questions qui accompagnent l'humanité, depuis l'Antiquité jusqu'à nos jours : comment utiliser les mots, la parole et l'écriture ? Comment se représenter le monde, celui dans lequel on vit et ceux dans lesquels ont vécu et vivent d'autres hommes et femmes ? Cet enseignement développe ainsi la capacité de l'élève à analyser des points de vue, à formuler une réflexion personnelle*

Histoire-géographie, géopolitique et sciences politiques

*La spécialité **Histoire-géographie, géopolitique et sciences politiques** propose des clés de compréhension du monde contemporain par l'étude de différents enjeux politiques, sociaux et économiques majeurs. Chaque thème est l'occasion d'une observation du monde actuel, mais également d'un approfondissement historique et géographique permettant de mesurer les influences et les évolutions d'une question politique. L'analyse, adossée à une réflexion sur les relations internationales, développe le sens critique des élèves, ainsi que leur maîtrise des méthodes et de connaissances approfondies dans différentes disciplines ici conjuguées.*

Langues, littératures et cultures étrangères

*L'enseignement de spécialité en **langues, littératures et cultures étrangères** (classe de première, voie générale) s'adresse à tous les élèves souhaitant consolider leur maîtrise d'une langue vivante étrangère (l'allemand, l'anglais, l'espagnol ou l'italien) et acquérir une culture approfondie et diverse relative à la langue étudiée. En s'appuyant sur des supports variés (oeuvres littéraires, articles de presse, films, documents iconographiques, documents numériques …), les élèves étudient des thématiques telles que « le voyage » ou « les imaginaires », tout en pratiquant l'ensemble des activités langagières (réception, production, interaction).*

Arts

Arts du cirque

L'enseignement de spécialité **Arts du cirque** articule la pratique approfondie des disciplines de cirque, le développement d'une créativité sensible et la construction d'une culture essentielle pour l'analyse critique des œuvres circassiennes. Cet enseignement vise la réalisation d'une prestation personnelle, réfléchie et enrichie de références. Guidé par une équipe pédagogique pluridisciplinaire et des partenaires professionnels du cirque, le lycéen construit son propre terrain de recherche et d'expérimentation. Par la pratique d'au moins une discipline du répertoire et par l'étude des arts du cirque dans le temps et dans l'espace, le lycéen prend conscience de son rapport à l'autre, à l'espace et au monde, et participe à la construction de son projet personnel.

Arts plastiques

L'enseignement de spécialité **Arts plastiques** associe l'exercice d'une pratique plastique et la construction d'une culture artistique diverse. Fondé sur la création artistique, il met en relation les formes contemporaines avec celles léguées par l'histoire de l'art. Il couvre l'ensemble des domaines où s'inventent et se questionnent les formes : dessin, peinture, sculpture, photographie, architecture, création numérique, nouvelles attitudes des artistes, nouvelles modalités de production des images. Prenant en compte cette pluralité de domaines et d'esthétiques, de langages et de moyens, de processus et de pratiques, il permet au lycéen de découvrir la diversité des œuvres, des démarches artistiques, de leurs présentations et de leurs réceptions. Il l'inscrit dans une dynamique d'expérimentation et d'exploration, de recherche et d'invention, d'encouragement aux projets individuels et collectifs, de rencontres sensibles avec la création artistique et de réflexion sur l'art.

Cinéma-audiovisuel

L'enseignement de spécialité de **cinéma-audiovisuel** propose aux lycéens une formation aux formes les plus larges de la création en images et en sons, à partir d'approches historiques, stylistiques, techniques et sociologiques. Cet enseignement repose également sur la pratique de l'écriture, de la mise en scène, de la captation et du montage, et sur la découverte des techniques, des métiers et des contraintes économiques liées aux objets de grande diffusion (films, séries, vidéos diffusées sur Internet, jeux vidéo, etc.). En classe de première, l'attention se porte particulièrement sur le statut de l'auteur : comment un style et un propos peuvent-ils se développer dans les contraintes multiples du système de production ? Comment le projet d'un réalisateur peut-il émerger d'un processus collectif porté tant par une équipe artistique que par une équipe technique ?

Danse

L'enseignement de spécialité **Danse** associe l'acquisition d'une culture artistique vivante et ambitieuse, et la pratique artistique qui amène l'élève à conduire un travail chorégraphique personnel. Grâce au partenariat avec les structures culturelles, l'élève rencontre des artistes et leurs œuvres ; il approfondit ainsi son questionnement sur l'art chorégraphique et apprend à porter un regard éclairé et critique sur la pluralité des pratiques dansées. Il développe enfin des connaissances et des compétences propres au champ chorégraphique, en prenant appui sur d'autres champs disciplinaires et d'autres domaines de la pensée et des arts.

Histoire des arts

L'enseignement de spécialité **d'histoire des arts** propose aux lycéens un panorama des formes de création artistique et s'attache à étudier leur contexte de création, quelles que soient leur époque et leur origine géographique. Cet enseignement a pour objectif de dispenser des clés d'analyse pour l'approche et la compréhension des arts plastiques, de la musique, des arts du spectacle, du cinéma, de l'architecture, etc. Il offre également une initiation aux pratiques culturelles en confrontant les lycéens aux œuvres grâce à des visites de différentes institutions culturelles. En classe de première, l'enseignement est centré sur les modalités de création d'une œuvre : les techniques, l'artiste, le public et ses attentes ; le contexte politique, économique, social et artistique ; la popularité et la postérité de l'œuvre au fil du temps.

Musique

L'enseignement de spécialité de **musique** (classe de première, voie générale) développe les compétences fondamentales nécessaires à l'expression musicale individuelle et collective. Les lycéens acquièrent une culture musicale large et approfondie forgée par l'écoute, l'analyse et l'interprétation d'un grand nombre d'œuvres. Ils réalisent des projets musicaux et développent ainsi leur réflexion sur les pratiques musicales et sur les fonctions assumées par la musique, hier et aujourd'hui, en France et ailleurs. Ils construisent également des compétences transversales liées, entre autres, à la réalisation de travaux en groupe ou à la présentation de travaux devant un public.

Théâtre

L'enseignement de spécialité de **théâtre** propose d'associer une pratique de jeu et une expérience de spectateur approfondie par la découverte de nombreux spectacles et la construction d'une culture théâtrale. Cet enseignement permet l'acquisition du vocabulaire d'analyse essentiel pour comprendre les choix opérés pour la création d'un spectacle et de connaissances historiques par l'étude de plusieurs grandes époques de développement de l'art théâtral, y compris dans des traditions non occidentales. Au-delà de l'adaptation d'un texte à la scène, l'élève s'interroge sur ce qui constitue et caractérise un spectacle, ainsi que sur la relation entre ce spectacle et ses spectateurs. Il découvre et expérimente, par une pratique de mise en scène, toutes les composantes techniques du théâtre.